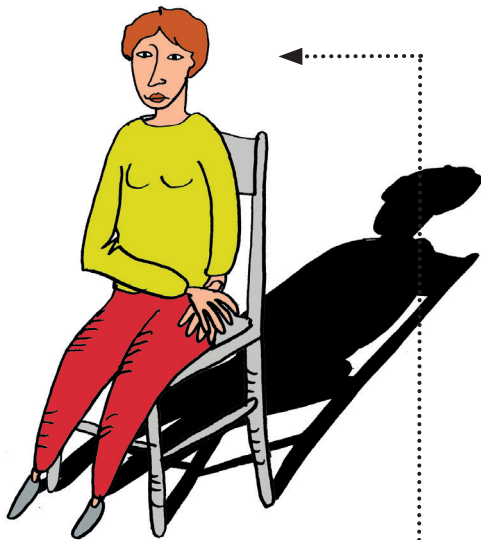


**Mercredi
19h00**

Clémentine et Martin assistent à un concert.

Mercredi soir à dix-neuf heures, Clémentine et Martin assistent à un concert à la salle de « musiques actuelles » proche de leur lycée agricole.



C'est l'association des lycéens, étudiants stagiaires et apprentis (ALESA) qui organise cette sortie.

Ils sont sept jeunes, un enseignant d'éducation socioculturelle et l'éducatrice de Clémentine.

Une fois les pique-niques récupérés, le groupe monte dans le minibus et part au concert. Clémentine est une élève de seconde générale de l'enseignement agricole. Elle est hémiplégique et se déplace en fauteuil roulant.

Martin est en classe de seconde Bac Professionnel Aménagements paysagers. Il souffre de troubles de déficit d'attention avec de l'hyperactivité (TDAH).

Il a beaucoup de mal à maîtriser son impulsivité et à se concentrer. Le traitement qu'il prend tous les matins n'agit que pour une durée comprise entre neuf et dix-huit heures.

Le fait de pouvoir être attentif permet à Martin de canaliser son impulsivité.

Points de vigilance

Pour Clémentine

> Prévoir un véhicule accessible pour le transport (choix du car) ainsi que les accès au cadre bâti pour le spectacle (s'assurer notamment qu'il y a des toilettes accessibles) ;

> Dans la salle de spectacle, installer Clémentine dans un espace où elle pourra voir la scène en station assise (espace réservé aux personnes en fauteuil).

Pour Martin

> Le traitement n'agit que sur l'attention. Il faut veiller à ce que Martin ne se mette pas en danger en raison de son impulsivité ;

> En soirée et dans un contexte comme celui-ci, il faut qu'un adulte soit près de lui pour l'aider à contrôler son impulsivité motrice et cognitive. Il faut prévoir des « signes » avec lui pour contrecarrer cette impulsivité ;

> Martin peut aussi être rejeté.



En amont la sortie

Pour les élèves ayant des difficultés motrices, il est important de préparer en amont la sortie et de s'assurer de l'accessibilité du lieu et l'équité de réception de la manifestation pour l'élève. Il faut également être en mesure d'assurer dans de bonnes conditions l'accompagnement de l'élève aux toilettes, en cas de nécessité.

Pour les élèves atteints de Trouble de Déficit d'Attention/Hyperactivité (TDAH), il faut également préparer la sortie en amont avec eux. Il faut établir des règles, négocier un protocole en cas de crise, identifier la possibilité pour l'élève de pouvoir se déplacer pendant le spectacle et s'appuyer sur l'équipe pédagogique et éducative pour mettre cela en place.

Les ALESA :
Association des lycéen.ne.s
étudiant.e.s, stagiaires
et apprenti.e.s

**Le contexte
du dispositif
L'Association des
lycéens, étudiants,
stagiaires et
apprentis (ALESA)
est encadrée par une
circulaire en date
du 21 janvier 2003.
(DGER/POFEGTP/
C2003-2001)**

Les objectifs et les contenus du dispositif

Cette circulaire institue une « association unique, fédératrice des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis, qui organise les activités socioculturelles volontaires dans l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA).

Elle utilise pour cela le centre socioculturel, dans le respect de la spécificité de chaque public mais aussi dans un esprit communautaire. La vocation de l'ALESA est également de former ses adhérents à la vie associative, aux responsabilités de gestion et à l'organisation d'activités.

Ainsi les responsabilités associatives sont confiées aux jeunes eux-mêmes. Tous les jeunes des établissements agricoles, sont donc encouragés à participer aux activités socioculturelles et de loisirs organisés par l'ALESA, et à prendre part, s'ils le désirent, à la gestion de l'association. Pour atteindre ses objectifs éducatifs, l'ALESA s'inscrit pleinement dans la vie scolaire de l'établissement et les jeunes qui y participent bénéficient du concours de tout membre de la communauté éducative.

Les enseignants d'éducation socioculturelle, dans le cadre de leur service d'animation réglementaire s'impliquent plus particulièrement dans l'accompagnement éducatif de l'ALESA.

Le porteur de projet

Claire Latil, animatrice du réseau « Animation et développement culturel »